



Formation, chômage... L'Assemblée adopte le projet de loi «avenir professionnel»

VOTE Ce texte constitue l'acte II de la réforme du marché du travail...

Publié le 19/06/18 à 21h46 — Mis à jour le 19/06/18 à 21h46

L'Assemblée nationale a adopté mardi en première lecture le projet de loi « avenir professionnel », acte II de la réforme du marché du travail, qui porte sur l'apprentissage, la formation et l'assurance chômage. Le texte de la ministre Muriel Pénicaud, qui se veut le volet « émancipation » de la « rénovation du modèle social » lancée avec les ordonnances de 2017 sur le Code du travail, a été adopté par 349 voix contre 171 et 41 abstentions avec le soutien de la majorité LREM-MoDem.

LR a voté contre, comme les socialistes, Insoumis et communistes, les élus corses et les radicaux (non-inscrits), tandis que l'UDI-Agir s'est majoritairement abstenue, comme les élus RN. Sylvain Maillard, le chef de file des « marcheurs » pour ce projet de loi, a défendu « l'un des textes les plus importants de cette première année de législature » pour répondre au « défi » de la lutte contre le chômage de masse.

« Un texte inachevé, fait dans la précipitation »

L'élu LR Gérard Cherpion a dénoncé de son côté « un texte inachevé, fait dans la précipitation » avec un nombre « record » de 68 amendements déposés par le gouvernement. Il a également déploré « la pauvreté des débats » due, selon lui, à la « gestion chaotique » de l'ordre du jour. Sur le fond, il a affirmé que le texte « inquiète », notamment parce qu'il acte « la baisse des droits des salariés » en matière de formation.

Les trois groupes de gauche ont dénoncé un projet de loi restant sur le volet « flexibilité » et sans « droits nouveaux ». C'est un texte qui « déçoit » et « inquiète », a ainsi commenté Gisèle Biémouret (Nouvelle Gauche), « après 43 heures de débat et l'adoption d'un seul amendement de la gauche ». Le projet « ne libère pas les individus, il libère les marchés », a-t-elle lancé, jugeant entre autres que l'extension des droits au chômage pour les démissionnaires relève de la « poudre de perlimpinpin ».

Adrien Quatennens (LFI) a aussi fustigé une « flexibilité à outrance » et une politique ni « efficace » ni « pragmatique », le communiste Pierre Dharréville déplorant une loi qui « comme d'habitude », s'en remet au marché, et ouvre la voie à des formations « low-cost ». Cette « mauvaise loi fera peut être baisser les chiffres du chômage par ses artifices mais aura des conséquences sociales lourdes », a-t-il affirmé.